



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

CALMEC

Caen la mer **Emploi & Compétences**

APPEL A PROJETS 2020-2023

DISPOSITIF « MOBILITÉ POUR LES PUBLICS AGIR 14 PLUS »



CAHIER DES CHARGES

I. LE CONTEXTE

- 1.1. CALMEC
- 1.2. LE PROJET AGIR 14 PLUS

II. LES OBJECTIFS ET ATTENTES DU PROJET

- 2.1. LES PRESTATIONS OPERATIONNELLES ATTENDUES
- 2.2. LES PUBLICS VISES

III. LE PILOTAGE ET SUIVI

IV. LES CONDITIONS BUDGETAIRES

V. OBSERVATIONS PARTICULIERES



Informations sur le porteur de projet

Nom du porteur de projet : Caen la mer Emploi & Compétences - CALMEC

Adresse : CIDEME, 1, PLACE DE L'EUROPE - 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Tél. : 02.31.39.39.00

Fax : 02.31.86.75.90

Mail : contact@calmec.fr

Site internet provisoire : www.calmec.fr

Président de CALMEC :

M. Dominique GOUTTE

Directeur de CALMEC :

M. Teddy BOISSET



I – LE CONTEXTE

1.1 CALMEC

Née de la fusion avec la MEFAC en juillet 2019, Caen la mer Emploi & Compétences (CALMEC) constitue une structure « hors les murs » chargée de coordonner, renforcer, mettre en cohérence et mutualiser les actions mises en œuvre par les acteurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Elle intervient prioritairement sur le territoire de la Communauté Urbaine avec un rôle d'animation étendu à l'ensemble du bassin de Caen-Falaise.

Les principales missions de CALMEC s'articulent autour de 3 axes :

- Emploi et insertion, avec le pilotage de dispositifs de renforcement de l'employabilité du public et d'insertion : le PLIE, les Correspondants Solidarité Emploi, la Clause sociale d'insertion, la plateforme mobilité Caen la mer
- Entreprises : le dispositif Conseil RH aux TPE -PME ; le projet européen AWE et l'incubateur féminin Caen la mer by Les Premières ; l'accompagnement des Entreprises Adaptées
- Dynamiques territoriales autour de l'animation territoriale, de la politique de la ville

CALMEC est porteur du consortium du projet AGIR 14 Plus.

1.2. LE PROJET AGIR 14 PLUS

Le projet AGIR 14 PLUS (Accompagnement Global pour l'Intégration des Réfugiés dans le Calvados) vise à accompagner, vers et dans l'emploi, 350 Bénéficiaires de la Protection Internationale sur une durée de 3 ans, en apportant une réponse coordonnée et globale.

II – LES OBJECTIFS ET ATTENTES DU PROJET

Dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale), la mobilité est un défi majeur pour une insertion durable dans la société et dans l'emploi. Pour ce faire, il est nécessaire de leur permettre de lever certaines difficultés (financières, sociales, cognitives, ...) pour qu'ils s'inscrivent dans une logique d'autonomie.

Dans ce contexte, CALMEC souhaite proposer les services d'une plate-forme Mobilité aux BPI accompagnés dans le cadre d'AGIR 14 Plus rencontrant des difficultés dans leurs déplacements pour accéder à l'emploi, à l'échelle du Calvados. Une attention particulière sera portée sur l'articulation avec les services proposés par les partenaires locaux : loueurs solidaires, auto-école associative, Maison du vélo, ...

2.1. Les prestations opérationnelles attendues

L'objectif *in fine* est d'orienter les personnes vers les réponses les mieux adaptées leur permettant d'augmenter **leur potentiel de mobilité** et par la même de favoriser leur accès à l'emploi et à la formation.

Les différentes étapes devront permettre aux personnes de répondre à une difficulté ponctuelle ou d'entamer un « *parcours mobilité* » leur permettant de consolider un parcours d'insertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi.

Pour ce faire, l'action pourra se décliner en plusieurs axes d'intervention :

- 1) Une phase diagnostic
- 2) Un accompagnement personnalisé
- 3) Des actions de remédiation contre les freins à la mobilité autonome, à travers la mise en place d'ateliers collectifs et de séances individuelles
- 4) Le développement de nouveaux modes de déplacement

2.2. Les publics visés

Le public ciblé par cette action sont les Bénéficiaires de la Protection Internationale accompagnés dans le cadre d'AGIR 14 Plus, rencontrant des difficultés de mobilité.

L'action permettra d'accueillir 80 personnes résidant dans le Calvados, sur les 3 années de vie du projet.

Les personnes seront orientées par les partenaires AGIR 14 Plus : EPE (Ecole des Parents et des Educateurs, Mission Locale, AFPA, Club FACE Normandie).

III – LE PILOTAGE ET LE SUIVI

Le prestataire sera associé aux instances de suivi du projet afin de permettre un suivi régulier de l'action, réguler les flux, prévoir des mesures correctives et dresser des perspectives ou des évolutions.

Il réunira les différents partenaires du projet : la DIRECCTE, la DDCS, : EPE (Ecole des Parents et des Educateurs, Mission Locale, AFPA, Club FACE Normandie), CALMEC, ...

Des points ou échanges réguliers avec les prescripteurs de la plateforme mobilité pourront être organisés à l'initiative de la plateforme.

Un suivi dynamique de l'action permettra de renseigner en continu les indicateurs d'évaluation définis dans le cadre du projet AGIR 14 Plus :

- l'origine des prescripteurs
- l'origine géographique des personnes
- le type d'accompagnement mis en place
- les actions mises en œuvre
- les données statistiques sur les personnes...

Une participation à la démarche d'évaluation globale du projet en continu sera nécessaire.

Un bilan de l'action annuel, opérationnel et financier, est attendu au plus tard le 31 mars de chaque année et le bilan final, au plus tard le 30 septembre 2023.



V – LES CONDITIONS BUDGETAIRES

Le présent appel à projets a pour objectif un conventionnement sur la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023.

Le budget est à estimer par le prestataire pour les 3 années de fonctionnement.

VI – LES CRITERES D'ATTRIBUTION

Le prestataire sera retenu à partir des critères suivants :

- La qualité des prestations (50%) : pertinence de la méthodologie déployée (30%) et adéquation de l'organisation et des outils déployés (20%)
 - Le prix (50%)
-

VII – OBSERVATIONS PARTICULIERES

Les réponses à ce présent cahier des charges devront être adressées à CALMEC par courrier électronique au plus tard le 30 juin 2020.

CALMEC
Bâtiment CIDEME
1 Place de l'Europe
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
contact@calmec.fr / 02 31 39 39 00

Pour tout complément d'information, contacter :

Claire YONNET
02 31 39 39 04
c.yonnet@calmec.fr